

CR de la réunion CJTR PACA(13) du 23/12/13

- **Présents** : Olivier Perret, Sabine Trens, Eric Labrune, Eric Masson, Jean-Marc Cessé, Gérald Martin.
- **Excusé** : Benjamin Duc , Zamuner JJ, Stéphane Ambrosino
- **Absents** : Jean-René Blaive, Franck Cussy

Début de la conférence téléphonique à 20h35 : > Myconf » réunion téléphonique CJTR n°4 (2013/2014)

1. VALIDATION CR (18/11/2013)

Ces CR du 23/09 et 14/10 ont été validés à la majorité par mail le 19 novembre 2013(!) cependant le CR du 18/11 n'a pas encore été fait ; le CTF demande que les notes de la réunion du 18/11/2013 lui soient adressées pour parfaire ce CR au plus vite (diffusion interne et validation par mail).

2. TOPS DETECTION DEPARTEMENTAUX

- 2.1. **ENREGISTRE** la nouvelle répartition pour Top Zone 2014 après mail MOLODZOFF du 27/11/2013 :
v2.0 Nombre de joueurs qualifiés Paca (modif en rouge)

2004	2005	2006 et +
7G / 5F (+2)	6G (-1) / 4F (+1)	3G / 3F
7 Garçons 4 tab A & 3 tab B	6 Garçons 3 tab A & 3 tab B	3 Garçons 2 tab A & tab 1 B
5 Filles 2 tab A & 3 tab B	4 Filles 2 tab A & 2 tab B	3 Filles 2 tab A & tab 1 B

- 2.2. NOTE l'arrêt de Melle BROU Mila (3^{ème} 2004[A] de TLT06 -

2.3. **RAPPELLE** Hugo DESCHAMPS est qualifié d'office 2004 A pour l'échelon zone (critère : podium au top de zone = 1^{er} en 2004) –

2.4. **DECIDE** le maintien sur le top régional de Mrs TELO Evan, GUILLON Hugo et de **Melles SEVEYRAT Camille (2^{nde} 2004[A] – stratégie de relance sur cette compétition-JMC), ainsi que GIANELLI Emma (4^{ème} 2004[B]- ATTD) et ROCHE Camille (à vérifier) et VILLARD Amélie (2^{ème} 2005 tA)**

3. REGLEMENTS & CONVOCATIONS

- 3.1. **TOP DETECTION 2014 PACA 2004, 2005, 2006 et +:**

- Olivier P. et Eric L. sont chargés de modifier ce règlement suite aux remarques des membres de la CJTR (voir document modifié en annexe)

3.1.1. **ADOpte** que soit conservé la catégorie **2004** (vote par mail à l'unanimité des membres de la CJTR) et que, pour la compréhension des parents, soit spécifié les catégories d'âge (2004 :B1, 2005 :P2, 2006 :P1)

3.1.2. **DECIDE** de procéder à un règlement 2014 simplifié par rapport aux directives fédérales (timing plus serré de 6h30 sur 1 journée et nombre de tables moins important) ; par ailleurs, se réserve le droit de la faire évoluer ce règlement en 2015, en fonction du bilan et de l'évolution éventuelle des conditions d'organisation.

3.1.3. **MODIFIE** par conséquent le nombre de qualifiés à 24 pour les garçons et à 16 pour les filles. (Modification de l'article 7 suite à ce changement du nombre de joueurs)

3.1.4. **VALIDE** qu'en fonction du nombre d'engagés (ées), le J-A et le responsable d'épreuve (Eric MASSON) prendront ensemble toutes les décisions utiles et nécessaires au meilleur déroulement de ce top.

- le CTF est chargé, après avoir collecté les résultats des tops détection départementaux du D83, D84, D04-05 et D06 de réaliser un tableau récapitulatif des effectifs et l'adressera à Eric MASSON pour calcul des quotas par département.

3.2. TOP 8 (- de 11 ans BEN / - de 13 ans MIN / - de 15 ans CAD)

3.2.1. Détermination des qualifiés : **le vainqueur du grand Prix des jeunes + les 3 meilleurs aux points + 4 Wild Card CJTR**

nb : le CTF est chargé de faire une première liste aux points du CF après 2 tours (les 12 premiers) et de la transmettre à olivier Perret pour action

3.2.2. **RAPPELLE** qu'Hugo Deschamps étant qualifié pour le top de zone, il participera au top 8 (convocation dans la catégorie benjamins).

3.2.3. **La CJTR étudie (?) également le sur-classement en cadets pour les joueurs suivants : Guillaume ALCAYDE (2002 M1) , Mattéo ORSINI(2001 M2)**

sur classement en minimes de Mrs LANSONNEUR Julien et Fabio RAKOTOARIMANANA (2003 B2).

4. **MINI INTERLIGUES 2014**

4.1. *le CTF est chargé de transmettre les documents aux membres de la CJTR : nouveauté : caution de 100€ par équipes*

4.2. **PROPOSE** d'envoyer 3 équipes : 2003 et 2004 garçons et 2004 filles.

4.2.1. **PROPOSE** que dans cette perspective d'organisation d'un tableau individuel 2005 (voir lettre de présentation) la CJTR donne la possibilité d'inscrire une 2^{ème} équipe 2004 (avec des 2005 garçons) afin qu'ils participent à ce tableau 2005 individuel (à confirmer).

4.3. **TEXTILES PACA**

4.3.1. **RELANCE et CONFIE** à Gérald MARTIN le soin de faire remonter rapidement un état précis des tenues suite aux Mini Interligues 2013 (certains effets sont dépareillés ou manquants)

4.3.2. **PREND CONNAISSANCE** des vœux du Président de la Ligue qui souhaite que les capitaines « gèrent » de A à Z la distribution et la récupération des tenues à l'issue des épreuves, tiennent à jour la gestion du stock de leur équipe (dons, achats par les familles) pour une facturation par le siège, le cas échéant. Chaque sac devra être rendu au délégué de ligue avec son stock détaillé. Pour ce faire (disposer d'un sac par équipe), il a été décidé d'acheter 3 sacs supplémentaires (1 sac Dauphin en stock actuellement). **Mise en application immédiate.**

5. STAGES

5.1. **ENTEND** que faute d'inscriptions suffisantes le stage du 26 au 28/12/2013 est annulé ; remerciements à Lucian TAUT, TLT 06 et aux familles d'accueil (parents); suggère d'étudier l'invitation d'une maman disponible lors d'un tel regroupement -

6. FORMATIONS

6.1. **INFORME** qu'une formation AF a été planifiée par le D84 en début d'année 2014 ; une note de synthèse précisant les tarifs, droits et devoirs des comités pour ce premier de formation sera éditée prochainement par la CREF PACA.

6.2. **PRECISE** que La formation « AF » sur Boulouris du 02-05/01/2014 enregistre 13 candidats et des intervenants stagiaires DEJEPS (Mrs Duc, Opezzo, Friggi, De Rivoyre, Rousguisto)

7. DIVERS

7.1. Aide financière individuelle PES

ENTEND que Guillaume ALCAYDE étant très régulièrement convoqué en stage national d'une part (au PF Nantes, environ 1 par mois) ~~pour faire des stages et compte tenu que Guillaume doit être accompagné ou passé par une compagnie qui organise le déplacement d'enfant (Air France uniquement),~~ que la convocation fédérale étant tardive d'autre part (1 à 2 semaines avant le stage) cela implique des frais de déplacement avion très importants.

la totalité de l'aide PACA prévue de 1000€ étant d'ores et déjà épuisé (en cours dossier de demande d'aide auprès de la FFTT suivi par CTF), la CJTR propose que le reliquat de son budget (environ 500 à 700 Euros) puisse être utilisé en tout ou partie pour Guillaume mais rappelle que ce n'est pas le seul joueur qui peut avoir besoin d'aide pour ce type de convocation nationale (notamment DESCHAMPS Hugo, ORSINI Mattéo ou encore RAKOTOARIMANANA Fabio).

7.2. Indemnités d'encadrement (intervenants et entraîneurs) CREF et ETR PACA

- **Habilitation des formateurs et détention de la Carte Professionnelle (consignes DRJSCS) → à revoir prochaine réunion 27/01/14**

Fin de réunion à 22h30.

La prochaine réunion aura lieu le **Lundi 27 Janvier 2014 à 20h30** par téléphone.